

Straight loan

Fiche de produit

But

Un straight loan est une forme de crédit à court terme dans laquelle Nagelmackers met à votre disposition une avance fixe pour un certain montant (généralement relativement élevé). Cela se fait pour une période définie qui ne peut pas être modifiée et moyennant un taux d'intérêt prédéterminé.

Avec un straight loan, vous pouvez combler un manque de liquidités temporaire qui survient pendant le cycle d'exploitation de votre entreprise à condition que vous sachiez exactement de quel montant vous avez besoin et quand vous pourrez rembourser le montant. Par exemple, vous pouvez financer le stock pour la saison à venir via le straight loan et rembourser ensuite l'avance avec le produit de la vente.

Cette forme de financement est réservée aux entreprises qui peuvent déterminer leurs besoins de liquidités à court terme grâce à un suivi financier minutieux avec une planification de trésorerie claire et fiable.

Caractéristiques et avantages

- **Flexibilité**

Le straight loan est une forme de crédit flexible puisque vous disposez librement du crédit, mais il est moins flexible qu'un crédit de caisse. Dès que le montant, la durée et le taux d'intérêt sont déterminés, votre compte à vue est crédité du montant convenu. A l'échéance, fixée strictement, le montant prélevé sur le straight loan, majoré des intérêts dus, sera remboursé par le débit de ce montant de votre compte à vue.

- **Durée**

- Straight loan - ligne de crédit d'une durée déterminée : à l'échéance, vous remboursez l'entièreté du montant.
- Straight loan - ligne de crédit d'une durée indéterminée : vous recevez une ligne de crédit sans échéance fixée.

Au sein des lignes de crédits straight loan, vous pouvez effectuer des prélèvements d'une durée de 1, 3, 6 ou 12 mois. A l'échéance, vous avez la possibilité de prolonger le straight loan avec de nouvelles conditions.

- **Montant**

Le montant minimum pour une ligne de crédit straight loan est de 50 000 EUR. Le montant minimum par prélèvement est de 25 000 EUR.

- **Déductibilité des impôts**

Les intérêts et frais payés sont déductibles fiscalement en tant que frais professionnels.

Frais

- **Le taux d'intérêt**

Le taux d'intérêt est calculé sur la base du taux Euribor pour la même durée que le straight loan, majoré d'une marge. Etant donné que le taux Euribor change quotidiennement, le taux d'intérêt de chaque avance est déterminé à la date du prélèvement et est fixé pour toute la durée du retrait.

Les intérêts sont calculés sur le montant prélevé et sont payables à la fin de la période de prélèvement.

- **Commission de réservation**

Quand la ligne de crédit straight loan n'est pas entièrement prélevée, vous payez une commission de réservation sur la partie non prélevée de la ligne de crédit accordée, calculée et payable à la fin de chaque trimestre.

- **Frais de tirage**

A chaque prélèvement d'une avance, vous payez des frais de tirage fixes.

- **Frais de dossier**

Lors de l'établissement du contrat, vous payez des frais de dossier uniques.

- **Autres frais**

Vous payez des frais supplémentaires si, pendant la durée du crédit, vous souhaitez modifier les modalités du crédit (par exemple modifier la lettre de crédit ou l'avenant, modifier le contrat en cours, modifier les garanties - modifier, supprimer ou ajouter un emprunteur...).

Le montant ou le pourcentage et le mode de calcul des intérêts, frais et provisions sont convenus dans le contrat de crédit et la réglementation de crédit.

Possibilité de remboursement anticipé

Vous pouvez rembourser anticipativement le prélèvement d'un straight loan. Dans ce cas, les intérêts restent payables jusqu'à la date d'échéance finale initialement convenue du prélèvement. Pour les avances dont le montant initial du crédit n'excède pas 2 millions d'EUR, ces intérêts sont limités à 6 mois, calculés sur la somme remboursée au taux d'intérêt applicable à l'avance au moment du remboursement.

Caractéristiques des principales sûretés

Sur le site web <https://financementdesentreprises.be/chercher-un-credit/suretes>, vous trouverez un aperçu des sûretés possibles pouvant être demandées par la banque et leur impact sur votre demande de crédit.

Mesures gouvernementales pour les PME

Pour les PME, il existe également un éventail de mesures gouvernementales d'accompagnement et de soutien.

Vous trouverez un aperçu pratique sur le site web suivant : <https://financementdesentreprises.be/accompagnement-soutien>

Autorité compétente pour les services bancaires et d'investissement ainsi que pour la distribution d'instruments financiers

Si vous avez une plainte et que vous avez déjà contacté votre point de vente, mais que vous n'êtes pas satisfait à 100%, vous pouvez contacter notre service Plaintes via e-mail à plaintes@nagelmackers.be, via courrier adressé au Service Plaintes Nagelmackers, Avenue de l'Astronomie 23, 1210 Bruxelles ou via le formulaire de plainte online <https://www.nagelmackers.be/fr/contact/procedure-de-plainte/formulaire-de-plainte>.

Si notre réponse ne vous satisfait pas, vous pouvez contacter le service de Médiation Banques - Crédits - Investissements

Ombudsfin

North Gate II

Boulevard du Roi Albert II n° 8 bte 2

1000 Bruxelles

E-mail: Ombudsman@ombudsfin.be

www.ombfin.be